



الاتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Fondée en 1962 Affiliée à la FIFA et à la CAF en 1963

N/REF/N° 1992/SG/FAF/2018

A

Messieurs

le Président de la LNF A,
le Président de la LRF,
les Présidents des Ligues régionales,
les Présidents des Ligues de wilaya,

Objet : Écho-cardiographie

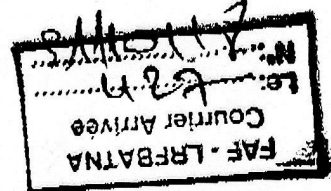
Messieurs les Présidents,

Suite à une décision du Bureau fédéral lors de sa réunion statutaire du 26 octobre 2018, les écho-cardiographies exigés pour la délivrance des licences dans le football amateur ne sont plus obligatoires en début de saison.

Toutefois, les clubs amateurs toutes catégories confondues, qui n'ont pas effectué cet examen à leurs joueurs, sont tenus de le faire tout au long de la saison sportive 2018-2019.

Veillez accepter Messieurs les Présidents mes salutations distinguées

Le Secrétaire Général
SAAD Mohamed



Chemin Ahmed Ouahed - BP 39 - Dely Brahim - Alger. شارع أحمد واكد ص. ب 39 دالي إبراهيم الجزائر

Tél : 021 98 43 07 Fax : 021 98 43 08/09 http : www.faf.dz - email : faffoot@yahoo.fr